

### Résumer

L'attachement au développement de la petite et moyenne entreprise est grandissant dans plusieurs économies. La course des gouvernements arabes envers la prise en charge des problèmes que rencontre le secteur de la PME démontre de larges écarts ; raison pour laquelle l'étude de ces expériences apporte grand nombre d'enseignements en la matière.

Dans cette étude nous nous sommes attaché à quelques modèles , ayant comme objectif passer en revue les problèmes majeurs du secteur , souvent semblables d'ailleurs ; pour analyser par suite les programmes conçus pour leurs résolutions .

Ainsi il s'avère que les mesures visant la réduction du nombre d'institutions de tutelle au guichet unique , et le nombre de documents nécessaires à l'autorisation d'exercice (EGYPTE) ; le programme d'aménagement de l'environnement économique et culturel , et le planning de stages de formation et de recyclage aux profits des dirigeants de la PME ( ARABIE SAOUDITE ) ; ou le programme de diversification des établissements chargé du financement et du suivit de celles-ci ( JORDANIE ) ; sont toutes des mesures relevées dans l'expérience algérienne à travers le programme de mise à niveau de la PME .

- 1

- 11

- 111

09

13

- 211

. - 311

- 411

1

- 21

2

- 121

- 221

3

- 321

- 421

- 2

:- **- 12**

4 " 40 " 1998

) ( - - -

**- 42**

(2004-1999)

) ( ) (

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-

%10

- 32

%50

%97

5

( )

"  
"

"

"

1993

1994/4/17

6

1995

7

10

1994

1997

( )

( )

"

"

-

( )

250 5 :

---

- 42

EMPRENDEDORES  
1988

:" " : - 52  
"EMPRETEC"  
TECNOLOGIA

(UNCTAD)

25

50.000

MED2000

300.000

.( 49-20)

( 19-5)

ILO

500

( )

:

- 62

. 1994

5

7

:

12

7

-

-

-

-

...

										-
										:
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-
										.
										:
										-</

	-	-
2-4		
2004 22-18		-
. 2004 20-19		-
2003		-
	:	_____

- Fonds de promotion de la compétitivité industrielle ; Ministère de PME /PMI dispositif de mise à niveau des entreprises
- Programme de la mise à niveau des Petites Et Moyennes Entreprises ; Ministère de la PME /PMI Algérienne ; mars 2002

	:	_____
		1
30-29		2
	. 3	، 2005
		3
		4
	. 62	، 2003
	103	5
	<sup>6</sup> تشمل الشركة مساهمات الجهات التالية في رأس مالها : بنك تنمية المدن والقرى 5,25% ، المؤسسة العامة للضمان الاجتماعي 5,25% ، البنوك التجارية 31,5% ، البنك المركزي الأردني 47,75% ، شركة تأمين 2,50% ، بنك الإنماء الصناعي 4,5% ، الشركة الأردنية لإعادة تمويل الرهن العقاري 1,25% ، غرفة تجارة عمان 2,00%.	
	. 2002	7